Association intercommunale
Enfance et École - Asse et Boiron

Législature 2021/2026

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION

N° 09/2021-2026

TRANSPORTS SCOLAIRES – DEMANDE D'UN MONTANT COMPLEMENTAIRE DE CHF 69'211.46

Délégués responsables : Isabelle Jaquet, Anne Bujard Deutsch, Pascaline Keller, Hélio Barreto

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse & Boiron soumet ce Préavis, relatif à la demande d'un montant complémentaire de CHF 69'211.46 pour les Transports Scolaires, au Conseil Intercommunal de l'AEE convoqué en date du 18 janvier 2024.

Préambule

Les charges liées aux coûts des transports sont, depuis plusieurs mois, à la hausse et nos transporteurs ne peuvent plus assurer leur bon fonctionnement avec les montants des prestations qui leur sont actuellement allouées par l'AEE. Nous devons revoir ces montants afin d'éviter qu'une des sociétés ne soit contrainte à la fermeture de son entreprise et ne puisse plus assurer le transport de nos élèves.

Historique

L'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes, par le biais de l'AEE, travaille avec entière satisfaction avec Rochat Transports depuis 1966 et avec Ferrara Transports depuis 1972.

L'AEE n'a jamais fait d'appels d'offres pour répondre aux besoins des transports scolaires et ne s'est penchée sur cette démarche qu'à partir de 2019 en optant pour le type de procédure par invitation auprès de nos transporteurs actuels. Ce type de procédure demande de faire une troisième offre à une entreprise extérieure de la région concernée. Les entreprises auprès desquelles nous nous sommes adressés nous ont répondu qu'elles ne désiraient pas prendre le mandat d'entreprises régionales.

En 2020, le groupe Transports a établi un cahier des charges avec tous les points que les Transporteurs se devaient de respecter. Ce cahier des charges a été envoyé aux Transporteurs avec un délai précis. Les Transporteurs ont répondu à ce cahier des charges en prenant en compte tous les points.

Dans un même temps, l'AEE a mandaté l'entreprise Microgis afin de réaliser une étude portant sur les transports scolaires en considérant tous les renseignemens transmis de nos transports actuels. Cette étude a démontré que nos bus étaient optimisés sur certains transports mais que la plupart restait immobilisé durant une grande partie de la journée et que leur coût était plus élevé que dans d'autres régions.

Suite à cette étude, le groupe Transports a mis à jour son cahier des charges afin d'appliquer les recommandations de Microgis. Les critères ont été revus avec 2 options différentes entre des bus facturés à la journée et des bus à la course.

Pour une meilleure visibilité, nous vous transmettons ci-dessous les coûts des transports entre 2015 et 2023 :

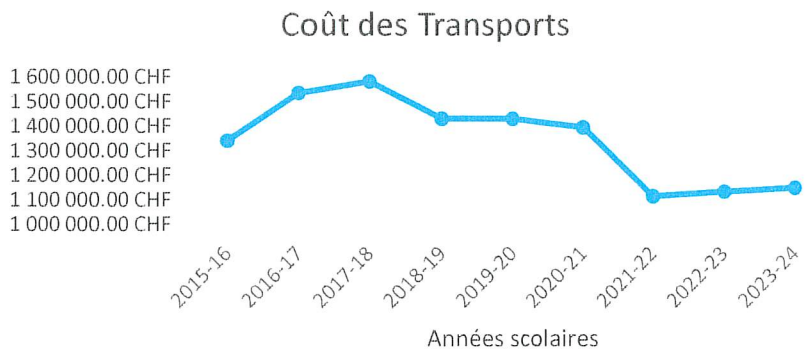

- ✓ L'explosion des coûts entre les années 2015-16 et 2016-17 est due à l'ajout d'un bus supplémentaire ;
- ✓ La diminution de 9.7% dès 2018-19 est due à l'horaire continu pour les secondaires ;
- ✓ La diminution de 20% dès 2021-22 est due à la mise en place de 3 bus à la journée et 5 bus à la course.

Pour rappel, les contrats des transporteurs ont été revus en 2021, à travers d'intenses négociations qui ont duré une année. Ces contrats, acceptés avec difficulté, ont fragilisé nos entreprises. Effectivement, si leurs revenus ont baissé, leurs charges, elles, n'ont pas changé suite à la mise en place de ce nouveau fonctionnement.

Les bus à la journée sont à disposition pour les courses spéciales ainsi que pour les transports vers la piscine. Les bus à la course doivent être disponibles pour les entrées et sorties des classes, matin, midi et soir. Les bus retournent au dépôt entre ces courses. A savoir que les chauffeurs sont engagés au mois et non sur appel. Il est à souligner que, entre les entrées et sorties, les bus sont disponibles pour des courses mais celles-ci sont payantes. A cause du temps restreint entre ces courses, il est très difficile, voire impossible, pour nos transporteurs de prévoir des courses pour d'autres clients; les horaires des cours secondaires se terminant dès 14h40.

Situation actuelle

Nous avons reçu une demande de la part de Rochat Transports afin de revoir nos tarifs qui ne sont plus adaptés aux charges qui l'incombent. Ferrara Transports ne nous a pas fait de demande spéciale dans ce sens. Afin de comprendre leurs situations respectives, nous les avons rencontrées. Selon le retour de Ferrara Transports, il a été constaté qu'ils ne rencontrent pas de difficultés ayant repris les transports de Terre-Sainte et roulent à pleine capacité.

En effet, l'augmentation de tous les postes liés à l'inflation, à laquelle nous sommes tous confrontés, péjore considérablement le fonctionnement de nos transporteurs. L'AEE a donc demandé à Rochat Transports de nous donner les chiffres liés au fonctionnement de son entreprise comprenant les charges et revenus élaborés par sa fiduciaire. Suite à la présentation de ces chiffres, nous constatons effectivement en 2022, un manque à gagner de CHF 51'237.67 annuel.

L'entreprise Rochat Transports nous a confirmé que, vu la situation actuelle, elle ne pouvait plus faire fonctionner son entreprise et que, sans adaptation, elle se verrait contrainte à se mettre en faillite. Pour l'AEE, il est inconcevable de se retrouver sans transports pour une partie des élèves de l'ESEP.

Afin d'éviter de se retrouver dans une situation difficile et inacceptable, nous avons réfléchi à plusieurs scénarios et avons pris la décision suivante :

- ➢ Actuellement :

Rochat Transports	2 bus à la journée, 2 bus à la course	CHF 574'778.55
Ferrara Transports	1 bus à la journée, 3 bus à la course	CHF 575'507.51

- ➢ Année 2023-24

Rochat Transports	3 bus à la journée, 1 bus à la course	CHF 643'990.01
Ferrara Transports	1 bus à la journée, 3 bus à la course	CHF 575'507.51

Cette différence apportera les avantages suivants :

- Un bus à la journée de plus sera mis à disposition des enseignants pour les sorties des primaires ;
- Diminution sur le poste 5004.366.2 pour lequel nous avions prévu les sorties des primaires puisque les enseignants auront la possibilité d'utiliser le bus mis à disposition ;
- Permettre d'assurer les transports pour l'année scolaire 2023-2024.

La différence de coût des transports proposée est de CHF 69'211.46.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'AEE prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal de l'AEE

vu le préavis n°09/2021-2026 du Comité de Direction concernant la demande d'un montant complémentaire de CHF 69'211.46 pour les transports scolaires ;

ouï le rapport de la Commission de Gestion ;

considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide **d'accepter le préavis No 09/2021-2026 demandant un montant complémentaire de CHF 69'211.46 pour les transports scolaires tel que présenté.**

Ainsi présenté au Comité de Direction, le 3 janvier 2024, pour être soumis au Conseil Intercommunal de l'AEE, le 18 janvier 2024.

Au nom du Comité de Direction

Isabelle Jaquet
Présidente

Pascale Joumblat
Secrétaire générale

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ★ ASSE-BOIRON ★ AEE ENFANCE ET ECOLE